



Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française, asbl

Campus de l'UMons, Bâtiment 4, Avenue Maistriau 19, B-7000 Mons

Numéro d'entreprise : 421.573.381

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du mardi 27 mars 2018

La séance commence à 18 h 10.

1 Approbation de l'OJ de l'AG du mardi 27 mars 2018

L'ordre du jour est approuvé.

2 Approbation du PV de l'AG du 24 août 2017

Le PV de l'AG du 24 août 2017 à Liège est approuvé à l'unanimité.

3 Approbation du PV de l'AG extraordinaire du 21 septembre 2018

Le PV de l'AG du 21 septembre 2018 à Namur est approuvé à l'unanimité.

4 Rapport du trésorier

a) Rapport financier de l'année 2017

À la demande du trésorier C. MICHAUX, le comptable présente un document reprenant les comptes annuels de 2017 et ceux de 2016 en parallèle.

Actifs fin 2016 : 151 958 €, actifs fin 2017 : 164 754 €.

Pertes de l'exercice 2016 : 4 036 €, pertes de l'exercice 2017 : 3 283 €.

C. MICHAUX fait observer que les mouvements ont été beaucoup plus importants en 2017 qu'en 2016. Ainsi, le montant des ventes et prestations représente 167 420 € en 2017 pour 122 359 € en 2016, et le coût des ventes et prestations représente 168 171 € en 2017 pour 120 432 € en 2016. On relève quelques points dont les montants diffèrent notablement de ceux qui apparaissent dans le bilan de 2016 :

- les inscriptions pour le RMT : augmentation due aux inscriptions au congrès de l'ARMT,
- les remboursements de l'OMB : 16 000 € de plus,

- les frais liés aux publications, dûs à l'impression des « Clés pour les Olympiades » (3 370 €) et au fait qu'on a payé quatre Losanges en 2017 au lieu de trois en 2016,
- les frais de loyer plus importants, notamment du fait de la période de superposition des deux loyers en raison du déménagement.

D'une manière générale, on constate que plusieurs factures de 2016 sont arrivées en 2017, mais qu'il en a été de même pour des subsides de 2016 (perçus en 2017). Ce fait contribue à expliquer l'augmentation des mouvements.

b) **Approbation des comptes de 2017**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5 Décharge aux administrateurs pour la gestion de l'association durant l'exercice 2017

La décharge est accordée à l'unanimité.

6 Prévisions budgétaires pour 2018

Le trésorier présente le budget 2018 avec des chiffres comparables à ceux des années précédentes. Il prévoit un déficit de 15 000 € mais signale qu'il est très difficile d'évaluer les recettes et de prévoir les subsides que nous recevrons.

D'après les budgets remis par les responsables d'activités, on prévoit les dépenses suivantes :

- impression de brochures : 3 500 €,
- congrès : 15 500 €,
- OMI, EGMO : 13 700 €.

Pour les rentrées, on table sur 16 000 € de subsides et 28 000 € de rémunération APE.

À la question de G. NOËL qui demande ce qu'on fait des prévisions budgétaires tout au long de l'année, C. MICHAUX répond qu'on suit de près le bilan mois après mois, en comparant la situation réelle avec les prévisions, de manière à rectifier rapidement si cela s'avère nécessaire.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

La séance est clôturée à 18 h 45.

V. HENRY,
Présidente

M.-F. GUISSARD,
Secrétaire